



Commune de Dully

Dully, le 28 avril 2025

Préavis municipal N° 01 du 17 juin 2025

Demande de crédit pour l'installation de panneaux photovoltaïques et de bornes de recharge au Centre communal de Dully

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'avantage de vous soumettre, pour approbation, une demande de crédit de CHF 110'000.- TTC pour la réalisation d'une installation photovoltaïque sur la toiture du Centre communal de Dully (CCD) et de CHF 28'500.- pour les bornes de recharge pour véhicules électriques.

PRÉAMBULE / CONTEXTE

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la commune a entrepris une réflexion approfondie sur l'intégration des énergies renouvelables à son patrimoine immobilier. Cette démarche s'inscrit dans une volonté forte de réduire l'empreinte carbone du territoire, de favoriser l'autonomie énergétique locale et de proposer des solutions innovantes.

Par ailleurs, dans le cadre de son engagement pour la mobilité durable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la commune a également étudié l'installation de deux bornes de recharge électrique à proximité du terrain de tennis. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de promotion des énergies renouvelables et des transports propres.

DESCRIPTION DU PROJET

- **Installation photovoltaïque**

L'installation photovoltaïque de 102 panneaux sur la toiture de la salle de gym du centre communal permettra de couvrir une part significative des besoins énergétiques du bâtiment. L'électricité produite sera utilisée en priorité pour les besoins propres du bâtiment communal. En cas de surplus, celui-ci sera revendu à un tarif préférentiel – inférieur à celui proposé par le GRD (Gestionnaire de Réseau de Distribution) – aux logements ou usagers raccordés bénéficiant de cette solution. Ce modèle permet non seulement une optimisation de la production locale, mais aussi une utilisation par les locataires de l'immeuble de la route de Bursinel 29.

Cette installation va permettre de :

- Produire de l'électricité verte, directement sur site.
- Optimiser l'utilisation locale de l'énergie produite.

Les coûts sont les suivants :

Fourniture, pose et raccordement des panneaux photovoltaïques	CHF	89'620.-
Expertise amiante et analyse étanchéité	CH	8'000.-
Frais remplacement fusibles, modification réseau, compteurs,...	CHF	2'500.-
Divers et imprévus	CHF	9'880.-
Total TTC	CHF	110'000.-

A noter qu'une subvention fédérale de l'ordre de CHF 15'600.- pourra être obtenue à titre d'encouragement aux énergies renouvelables.



• Bornes de recharge

L'idée est d'alimenter les 2 bornes de recharge pour véhicules électriques avec les panneaux solaires en toiture, afin de faire un pas concret vers une mobilité véritablement durable. Cette synergie entre production solaire et recharge électrique transformera le CCD en acteur de la transition énergétique, au service de la population.

Les coûts sont les suivants :

Fourniture, pose et raccordement de 2 bornes de recharge	CHF	25'500.-
Divers et imprévus	CHF	3'000.-
Total TTC	CHF	28'500.-

Le temps nécessaire pour faire un "plein" avec une borne de 22 kW dépend de la capacité de la batterie de la voiture électrique et de la puissance de charge acceptée par le véhicule. Voici les cas de figure les plus courants :

Temps de charge = Capacité batterie / Puissance acceptée

- Cas 1 : Voiture accepte 22 kW AC (ex. Renault Zoé) : 50 kWh / 22 kW = ~2 h 15
- Cas 2 : Voiture accepte seulement 7,4 kW (ex. Tesla Model 3 de base) : 50 kWh / 7,4 kW = ~6 h 45

Les revenus potentiels dépendent du prix facturé par kWh et du nombre de charges/an. Hypothèse optimiste :

- Usage : 5 charges/jour, batterie moyenne de 30 kWh
- Soit : 5 × 30 = 150 kWh/jour, donc 54 750 kWh/an

Pour un usage moyen de 2 charges/jour, on peut s'attendre à des recettes potentielles entre CHF 3'000 à 7'000 CHF/an. L'investissement pourra être amorti environ en 5 à 10 ans.

• Amortissement

Les coûts des travaux seront amortis de la manière suivante :

- sur une durée de 30 ans pour les panneaux photovoltaïques.
- sur une durée de 10 ans pour les bornes de recharge.

DÉCISION DU CONSEIL GÉNÉRAL

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante:

Le Conseil général,

- vu le préavis municipal n° 01 du 17 juin 2025,
- entendu le rapport de la Commission de construction,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

décide,

- **d'accorder un crédit de CHF 110'000.- pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le Centre communal de Dully,**
- **d'accorder un crédit de CHF 28'500.- pour l'installation de bornes de recharge au Centre communal de Dully,**
- **de financer ce montant par le flux de la trésorerie communale et/ou selon l'évolution des finances communales par un emprunt.**

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 mai 2025, pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE DULLY

Le Syndic :

La Secrétaire :

F. Mani

V. Breda